

Questions orales

[Traduction]

Compte tenu de l'invitation que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures adressait à la Chambre il y a quelques instants et compte tenu de son désir d'obtenir les conseils et l'appui du Parlement, pourrait-il informer la Chambre s'il souhaite mettre aux voix sa propre résolution du 1^{er} février 1973 qui apparaît au *Feuilleton* sous le n^o 18 et qui semble préoccuper le gouvernement?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, dans la résolution que j'ai présentée à la Chambre, je me réjouissais de l'accord de paix. Je suis sûr que la Chambre tout entière ne pouvait être d'un autre avis. Je suis sûr que tous ceux qui ont lu et étudié les modifications qu'il a été proposé d'y apporter admettraient qu'elles sont inapplicables et des plus dangereuses. C'est pourquoi j'espère que la Chambre ne cherchera pas, dans l'intérêt même du propre parti du député, à les approuver, car elles sont extrêmement difficiles à appliquer et pourraient causer bien du tort aux Canadiens postés au Vietnam.

VIETNAM—LA LIBÉRATION PROBABLE DE LLOYD OPPEL

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je vois que nous sommes revenus au premier tour de questions et moi aussi, je voudrais en poser une au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Pourrait-il maintenant commenter les nouvelles selon lesquelles le Canadien Lloyd Opper serait libéré avant la fin de la semaine?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux d'annoncer que M. Lloyd Opper devrait être libéré aujourd'hui.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député peut poser une question supplémentaire, puis j'accorderai la parole au député d'Egmont. J'essaierai ensuite de passer à un autre sujet.

VIETNAM—DEMANDE D'EXPOSÉ DES CRITÈRES DE PARTICIPATION FUTURE DU CANADA AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une deuxième question de nature plus générale au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné la multiplicité des problèmes révélés dans les diverses déclarations du ministre à la Chambre et au comité, peut-il nous promettre que durant les 60 prochains jours, le gouvernement élaborera et divulguera les critères de la participation du Canada à titre d'observateur au cessez-le-feu, notamment d'une collaboration plus étroite avec la commission, et montrera avec clarté et précision que les parties intéressées ont fermement l'intention de respecter les engagements qu'ils ont pris à Paris, afin que vers la fin de mai, on puisse apprécier et évaluer objectivement la situation?

M. l'Orateur: A l'ordre. Pour des raisons de procédure, je ne puis accepter une question de ce genre. Ce n'est vraiment pas là une question, mais plutôt une déclaration faite à la Chambre sous forme de question, ce qui est inadmissible. Le ministre peut faire quelques brèves observations sur la déclaration du député.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, comme le député le sait,

[M. Wagner.]

puisque'il est membre du comité devant lequel j'ai comparu deux fois, j'ai énoncé très clairement ces conditions. J'ai tenté au moins de bien renseigner les députés et les membres du comité. Mon honorable ami du NPD, qui m'accompagnait, a contribué à notre documentation. Je regrette que mon honorable ami, ou un député de son parti, n'ait pas été du voyage afin d'augmenter encore cette documentation, mais je ne pense pas qu'on puisse nous reprocher d'avoir omis de renseigner.

• (1520)

M. l'Orateur: Le député d'Egmont voudrait poser une question supplémentaire à cet égard, après quoi nous passerons à un autre sujet.

VIETNAM DU SUD—LE RÔLE DE LA COMMISSION QUANT AUX PRISONNIERS POLITIQUES ET EN CAS D'ÉLECTIONS

M. David MacDonald (Egmont): Je voudrais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné l'insistance du ministre cet après-midi quant à l'importance de prendre une décision politique quelconque au Vietnam du Sud, et les difficultés que suscite le très grand nombre de prisonniers politiques dans la région, le ministre pourrait-il nous indiquer brièvement si nos représentants au sein de la CICS prendront des initiatives spéciales pour assurer la liberté de participer aux élections à un grand nombre de ces prisonniers politiques? Étant donné les obstacles qu'a rencontrés la Croix-Rouge et l'échec de ses efforts, le ministre encouragera-t-il la Croix-Rouge canadienne à revenir pour participer à cette tâche importante?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, jusqu'ici la collaboration n'a pas été remarquable entre le gouvernement révolutionnaire provisoire et celui de la République du Vietnam; pourtant elle est essentielle aux travaux de la CICS dans le cas des prisonniers civils. Sa tâche est prévue dans l'accord, mais elle suppose une certaine collaboration entre les parties en cause. C'est une des principales lacunes jusqu'ici, mais la chose deviendra plus grave d'ici quelques semaines quand les États-Unis et la République démocratique du Vietnam quitteront les commissions militaires conjointes, même si nous ferons tout notre possible dans le cadre restreint des pouvoirs attribués à la CICS. Je l'ai dit dans ma déclaration: nous serons prêts à retourner, au besoin, pour surveiller les élections aux termes de l'accord qui comprendrait quelques-uns des points soulevés par mon honorable ami.

* * *

LA SANTÉ

LA PÉNURIE DE RADIOTHÉRAPEUTES—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Est-il au courant de la pénurie aiguë de spécialistes dans certaines disciplines médicales, surtout de radiothérapeutes qui s'occupent du traitement du cancer, pénurie qui risque de retarder sérieusement les traitements, et nous dirait-il si l'on prend des mesures pour remédier à cette grave pénurie?